

Résolution du Comité directeur

approuvée par l'Assemblée des Délégué(e)s, le 25 juin 2011 à Olten

Halte au franc fort : pour une politique monétaire dans l'intérêt de la place économique, des salarié-e-s, des consommatrices et des consommateurs

Ces deux dernières années, le franc suisse s'est apprécié de 20% par rapport à l'euro et au dollar. C'est la conséquence de l'incertitude permanente qui règne sur les marchés financiers internationaux depuis l'éclatement de la plus grave crise économique et financière de ces dernières décennies. Le plongeon du dollar et de l'euro ont catapulté le franc à des sommets qu'il n'avait jamais atteint et la hausse des prix frappe de plein fouet notre industrie d'exportation, le tourisme et les salarié-e-s dans ces secteurs.

Des entreprises menacent de procéder à des licenciements massifs ou de délocaliser leur outil de production à l'étranger. Quelques patrons tentent de faire supporter les risques de change à leurs employé-e-s en déterminant les salaires en fonction du cours de l'euro ou en augmentant le temps de travail pour une rémunération qui, elle, demeure identique. En outre, il faut bien constater que les éventuels gains de change ne sont pas redistribués aux consommateurs et au PME, mais se répartissent entre les fournisseurs, les importateurs et la distribution.

Le plus scandaleux, c'est encore que le Conseil fédéral et la Banque nationale suisse (BNS) prêtent leur concours à cette évolution. Le problème étant évident depuis des mois, il est temps de passer aux actes! Les tentatives d'explications du Conseil fédéral indiquent qu'il ne le prend manifestement pas au sérieux. Le PS exige la tenue d'une session extraordinaire cet automne et l'élaboration, d'ici là d'un paquet de mesures efficaces.

Le PS exige, dès lors, des entreprises:

- qu'elles respectent les conventions passées avec les partenaires sociaux et les contrats de travail.
- qu'elles fassent profiter leurs clients de leurs gains de change.

Le PS exige du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et de la BNS:

- un taux de change euro/franc suisse supportable pour l'économie helvétique. Cela implique un train de mesures comprenant diverses options comme, par exemple, la définition et la défense d'un cours fixe du franc ou en arrimant le franc suisse à l'euro, à l'image de la politique monétaire menée par le Danemark. Il faut également examiner la possibilité d'introduire des intérêts négatifs et celle de restreindre ponctuellement les transferts de capitaux.
- une nouvelle mouture du « Gentlemen's Agreement » de 1976. Les banques suisses doivent s'engager à s'abstenir de procéder à « des transactions d'ordre manifestement spéculatif à l'encontre du franc suisse ».
- la définition immédiate de bases légales obligeant les entreprises à rendre publics leurs gains de change et à en faire profiter les consommateurs. Des compétences supplémentaires doivent être attribuées à la Commission de la concurrence ou au surveillant des prix.
- le maintien des taux à un niveau le plus bas possible. Parallèlement, le BNS, la FINMA et les Conseil fédéral doivent renforcer le contrôle du marché immobilier afin d'éviter qu'une bulle spéculative ne s'y développe.

Le PS ne peut admettre que les risques monétaires pèsent exclusivement sur les plus modestes et que les salarié-e-s soient – une fois de plus - forcés d'assumer les coûts de la crise.